

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

PROJET DE LOI DE FINANCES

Vendredi 28 novembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des articles de la première partie
 - Délai limite pour le dépôt des amendements de séance à la première partie : mardi 25 novembre à 18 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire aux amendements de la première partie : jeudi 27 novembre à 14 h 30
 - Réunion de la commission pour examiner les amendements à la première partie : vendredi 28 novembre matin

Samedi 29 novembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des articles de la première partie (suite)

Dimanche 30 novembre 2025

À 14 heures et le soir

- Suite du projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des articles de la première partie (suite)

Lundi 1er décembre 2025

Le matin, l'après-midi et le soir

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des articles de la première partie (suite)

Mardi 2 décembre 2025

À 9 h 30

- 43 questions orales

Ordre d'appel des questions fixé par le Gouvernement.

• n° **0784** de M. Daniel **GUERET** transmise à Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, chargée de l'autonomie et des personnes handicapées

(Mandataires judiciaires à la protection des majeurs)

• n° **0521** de M. Michaël **WEBER** transmise à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

(Calcul de l'aide différentielle dans le cadre d'un congé parental d'une famille frontalière)

• n° **0782** de Mme Annick **PETRUS** à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

(Dysfonctionnements au centre hospitalier Louis-Constant Fleming de Saint-Martin et demande de mission d'inspection de l'IGAS)

• n° **0635** de Mme Mireille **JOUVE** transmise à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

(Manque de moyens de la Banque alimentaire)

• n° **0813** de Mme Amel **GACQUERRE** transmise à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

(Accompagnement des enfants orphelins à la suite d'un homicide conjugal)

• n° **0720** de Mme Monique **LUBIN** transmise à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

(Prise en compte du champ visuel pour l'attribution du forfait cécité dans le cadre de la prestation de compensation du handicap)

• n° **0753** de M. Franck **DHERSIN** à Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, chargée de la mer et de la pêche

(Quotas de pêche au maquereau commun et filière artisanale française)

• n° **0812** de M. Guillaume **GONTARD** à M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, chargé de la transition écologique

(Exemption des emballages en carton des objectifs du réemploi)

• n° **0554** de Mme Colombe **BROSSEL** transmise à M. le ministre de l'éducation nationale

(Exécution budgétaire du ministère de l'éducation nationale, baisse des crédits dédiés aux bourses et fonds sociaux collégiens et lycéens)

• n° **0794** de Mme Laure **DARCOS** à M. le ministre de l'éducation nationale

(Réforme du brevet des métiers d'art)

• n° **0606** de M. Olivier **HENNO** transmise à Mme la ministre de l'action et des comptes publics

(Fermeture de nombreuses boîtes postales)

• n° **0793** de M. Pierre **BARROS** à Mme la ministre de l'action et des comptes publics

(Avenir des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)

• n° **0803** de Mme Anne **VENTALON** transmise à Mme la ministre de l'action et des comptes publics

(Conséquences de la réforme de la taxe d'aménagement)

• n° **0572** de Mme Annick **JACQUEMET** transmise à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat

(Opportunité de faire bénéficier les petites communes du droit de rétractation reconnu aux consommateurs lorsqu'ils effectuent un achat en ligne)

• n° **0106** de M. Jean-Marie **MIZZON** transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

(Mission de la Cour des comptes)

• n° **0542** de Mme Else **JOSEPH** transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

(Interrogation sur la mise en place des éoliennes juste après le début de l'année pour éviter l'exigibilité de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) au cours de l'année)

• n° **0657** de M. Henri **CABANEL** transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

(Rôle stratégique de la normalisation dans la souveraineté industrielle française)

• n° **0764** de M. Thierry **COZIC** à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique (Situation de l'entreprise ManiKHeir en Sarthe)

• n° **0630** de M. Joshua **HOCHART** transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

(Modification de la répartition de la taxe concernant l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux)

• n° **0719** de M. Jean-Claude **TISSOT** transmise à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

(Entretien du réseau de communication téléphonique)

• n° 0796 de Mme Sophie BRIANTE GUILLEMONT à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger

(Avenir de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger)

• n° **0700** de M. Jacques **GROSPERRIN** transmise à Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative

(Conséquences de l'état de vétusté des piscines communales et intercommunales)

• n° **0725** de M. David **MARGUERITTE** transmise à M. le ministre de l'intérieur

(Situation des sapeurs-pompiers volontaires concernant la bonification des trimestres pour leur retraite)

- n° **0779** de Mme Nicole **BONNEFOY** à M. le ministre de l'intérieur (Difficultés de naturalisation des retraités britanniques installés en Charente)
- n° **0815** de Mme Catherine **DUMAS** à M. le ministre de l'intérieur (Plan de vidéoprotection de la préfecture de police de Paris)
- n° **0718** de Mme Laurence **MULLER-BRONN** transmise à M. le ministre de l'intérieur

(Coopération transfrontalière en matière de flux migratoire)

• n° **0736** de M. Jean-Baptiste **BLANC** à M. le garde des sceaux, ministre de la justice

(Responsabilité des tuteurs dans l'organisation des obsèques des majeurs protégés)

• n° **0754** de M. Stéphane **LE RUDULIER** à M. le garde des sceaux, ministre de la justice

(Coût total des investigations et procédures dans l'affaire dite « du financement libyen »)

• n° **0801** de Mme Laurence **HARRIBEY** à M. le garde des sceaux, ministre de la justice

(Situation alarmante du secteur associatif socio-judiciaire)

• n° **0481** de Mme Nadia **SOLLOGOUB** transmise à M. le ministre de l'éducation nationale

(Pérennisation des financements des campus connectés)

• n° 0699 de Mme Antoinette GUHL transmise à M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace

(Conditions de vie des étudiants en cette rentrée 2025)

• n° **0802** de M. Jean-Jacques **PANUNZI** à M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace

(Respect de la convention 2023-2027 entre l'État, la collectivité de Corse et l'université de Corse)

- n° 0780 de Mme Sylvie ROBERT à Mme la ministre de la culture (Avenir des écoles d'art territoriales)
- n° **0741** de M. Sébastien **FAGNEN** à Mme la ministre de la culture (Gouvernance et financement du Mont-Saint-Michel)
- n° **0762** de M. Pierre-Jean **VERZELEN** à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

(Obligation domiciliaire)

• n° **0800** de Mme Agnès **CANAYER** à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

(Incohérences entre le code rural et le code de l'urbanisme concernant les abris pour animaux)

• n° **0790** de M. Hervé **REYNAUD** à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

(Pétition des élus de la Loire pour sauver l'action publique de proximité)

• n° **0755** de Mme Anne-Sophie **ROMAGNY** à M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé de la ruralité

(Nouvelle nomenclature des communes rurales et urbaines)

• n° **0750** de Mme Corinne **FÉRET** à M. le ministre de la ville et du logement

(Situation de l'hébergement d'urgence dans le Calvados)

• n° **0795** de M. Pascal **SAVOLDELLI** à M. le ministre de la ville et du logement

(Situation du quartier des Lozaits à Villejuif et gestion du bailleur social Batigère)

• n° **0798** de M. Éric **KERROUCHE** transmise à M. le ministre de la ville et du logement

(Renforcement du contrôle public face aux fraudes aux aides à la rénovation énergétique dans les Landes)

• n° **0160** de Mme Agnès **EVREN** transmise à M. le ministre de la ville et du logement

(Manque de logements abordables à destination des classes moyennes à Paris)

• n° **0804** de M. Georges **PATIENT** transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

(Autorisation de découvert bancaire pour les entreprises ultramarines)

L'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des articles de la première partie (suite)

Mercredi 3 décembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de **finances** de **fin de gestion** pour **2025** (texte de la commission, n° 165, 2025-2026)
 - Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
 - Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 2 décembre à 15 heures
- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des articles de la première partie (suite)

Jeudi 4 décembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des articles de la première partie (suite et fin)
 - => Explications de vote sur l'ensemble de la première partie
 - Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 5 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 3 décembre à 15 heures
 - => Scrutin public ordinaire de droit
- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Sport, jeunesse et vie associative** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)
 - Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2): 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 1^{er} décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 3 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 3 décembre à 11 heures
 - => Outre-mer (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)
 - Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2): 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 1^{er} décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 3 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 3 décembre à
 11 heures

Vendredi 5 décembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Cohésion des territoires (+ articles 66 et 67) (durée maximale prévisionnelle : 5 heures)
 - Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4): 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 2 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 4 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 4 décembre à 11 heures
 - => Enseignement scolaire (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)
 - Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2): 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 2 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 4 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 4 décembre à 11 heures

Samedi 6 décembre 2025

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Transformation et fonction publiques (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 15)
 - . Compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État
 - et Gestion des finances publiques
 - et Crédits non répartis

et Régimes sociaux et de retraite

- . Compte spécial: pensions
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes pour l'un et 5 minutes pour l'autre
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2): 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures
- => Administration générale et territoriale de l'État (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 15)
- Temps attribué à la rapporteure spéciale : 5 minutes
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures
- => **Solidarité**, **insertion et égalité des chances** (+ article 79) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures 30)
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 5 minutes chacun
- Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures
- => Travail, emploi et administration des ministères sociaux (+ articles 80 et 81) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

Samedi 6 décembre 2025 - Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
- Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

Éventuellement, dimanche 7 décembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Éventuellement, examen des missions et des articles rattachés reportés

Lundi 8 décembre 2025

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Immigration, asile et intégration (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)
 - Temps attribué à la rapporteure spéciale : 5 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - => **Sécurités** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

Lundi 8 décembre 2025 - À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- . Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4): 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures
- => **Écologie**, **développement et mobilité durables** (+ article 69) (durée maximale prévisionnelle : 9 heures)
- . Budget annexe : contrôle et exploitation aériens
- . Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4): 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (7): 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

Mardi 9 décembre 2025

À 14 heures, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Aide publique au développement** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 45)
 - . Compte spécial : prêts à des États étrangers

Mardi 9 décembre 2025 - À 14 heures, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 5 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures
- => **Action extérieure de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (7) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures
- => Recherche et enseignement supérieur (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures

Mercredi 10 décembre 2025

À 10 h 30

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Pouvoirs publics (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)
 - et Conseil et contrôle de l'État
 - et Direction de l'action du Gouvernement
 - . Budget annexe: publications officielles et information administrative
 - Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3): 5 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (5): 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures
 - => **Relations avec les collectivités territoriales** (+ articles 72, 73, 74, 75, 76 et 77) (durée maximale prévisionnelle : 8 heures 30)
 - . Compte spécial: Avances aux collectivités territoriales
 - Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
 - Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 10 décembre à 11 heures

À 16 h 30, le soir et la nuit

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :
 - => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la **ratification** de plusieurs **conventions-cadres** relatives aux **bureaux** à **contrôles nationaux** juxtaposés, aux **contrôles** en cours de **route** et aux **gares communes** ou **d'échange** (n° 853, 2024-2025)
 - => Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement du **Monténégro** relatif à la **coopération** dans le domaine de la **défense** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 159, 2024-2025)
 - Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 8 décembre à 15 heures
- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Relations avec les collectivités territoriales (suite)** (+ articles 72, 73, 74, 75, 76 et 77) (durée maximale prévisionnelle : 8 heures 30)
 - . Compte spécial: Avances aux collectivités territoriales

Jeudi 11 décembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Défense** (+ article 68) (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)
 - Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (8): 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
 - => **Médias**, **livre et industries culturelles** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 15)
 - . Compte spécial : avances à l'audiovisuel public

Jeudi 11 décembre 2025 - À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (6): 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
- => **Santé** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 45)
- Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
- => Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 30)
- Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
- => **Engagements financiers de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)
- . Compte spécial : participations financières de l'État
- . Compte spécial: accords monétaires internationaux
- . Compte spécial : prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

Jeudi 11 décembre 2025 - À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

et Remboursements et dégrèvements

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3): 5 minutes chacun
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures

Vendredi 12 décembre 2025

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Culture** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)
 - Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2): 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 11 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 11 décembre à 11 heures
 - => **Justice** (+ article 78) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

Vendredi 12 décembre 2025 - Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 9 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 11 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 11 décembre à 11 heures
- => Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales (durée maximale prévisionnelle : 5 heures)
- . Compte spécial : développement agricole et rural
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2): 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3): 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 9 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 11 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 11 décembre à 11 heures

Samedi 13 décembre 2025

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Économie** (+ articles 70 et 71) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)
 - . Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés
 - et Investir pour la France de 2030

Samedi 13 décembre 2025 - Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4) : 5 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4): 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 12 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 12 décembre à 11 heures
- => Éventuellement, examen des missions et des articles rattachés reportés
- => Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits
- Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : vendredi 12 décembre à 11 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : vendredi 12 décembre matin

Éventuellement, dimanche 14 décembre 2025

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Examen des missions et des articles rattachés reportés
 - => Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)

Lundi 15 décembre 2025

Éventuellement, le matin

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Éventuellement, examen des missions et des articles rattachés reportés
 - => Éventuellement, examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)

À 14 h 30

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)

=> Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 2026

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 12 décembre à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : lundi 15 décembre à 12 h 30
- => <u>Scrutin public à la tribune de droit</u>*

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 16 décembre 2025

À 14 h 30

- Proposition de résolution européenne, en application de l'article 73 quinquies C du Règlement, visant à demander au **Gouvernement français** de saisir la **Cour** de **justice** de l'**Union européenne** pour **empêcher** la **ratification** de l'**accord** avec le **Mercosur**, présentée par MM. Jean-François RAPIN, Cédric PERRIN et Mme Dominique ESTROSI SASSONE (texte de la commission, n° 157, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées avec une saisine pour avis de la commission des affaires européennes.

- Délai limite pour le dépôt, auprès de la commission des affaires européennes, des amendements sur la proposition de résolution n° 99 initialement déposée : lundi 17 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires européennes pour le rapport et le texte : jeudi 20 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission auprès de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : lundi 24 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour le rapport et le texte : <u>mercredi 26 novembre matin</u>
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour examiner les amendements de séance : mardi 16 décembre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 décembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à **intégrer** les **centres experts** en **santé mentale** dans le code de la santé publique, présentée par M. Alain MILON et plusieurs de ses collègues (n° 385, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 16 décembre début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 décembre à 15 heures

Le soir

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des 18 et 19 décembre 2025
 - Intervention liminaire du Gouvernement : 8 minutes
 - 4 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, à la commission des finances et à la commission des affaires européennes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur des commissions et des groupes pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Conclusion par la commission des affaires européennes : 4 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 15 décembre à 15 heures

Mercredi 17 décembre 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 17 décembre à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi visant à **assouplir** les **contraintes** à l'usage de dispositifs de **lecture automatisée** de **plaques d'immatriculation** et à **sécuriser** l'action des **forces de l'ordre**, présentée par M. Pierre Jean ROCHETTE et plusieurs de ses collègues (n° 66, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale
 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 16 décembre à 15 heures

Mercredi 17 décembre 2025 - De 16 h 30 à 20 h 30 (suite)

- Proposition de loi relative à la **sécurisation** des **marchés publics numériques**, présentée par M. Dany WATTEBLED et plusieurs de ses collègues (n° 8, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1^{er} décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale
 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 16 décembre à 15 heures

Jeudi 18 décembre 2025

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi visant à protéger les jeunes de **l'exposition excessive** et **précoce** aux **écrans** et des méfaits des **réseaux sociaux**, présentée par Mme Catherine MORIN-DESAILLY et plusieurs de ses collègues (n° 744, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures
- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à simplifier la **sortie** de **l'indivision successorale** (n° 415, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe UC et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au GEST)

- Proposition de loi visant à garantir la **continuité** des **revenus** des **artistes auteurs**, présentée par Mme Monique de MARCO et plusieurs de ses collègues (n° 107 rect., 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 1.5 décembre à 1.2 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures
- Proposition de loi visant à mieux concerter, informer et protéger les riverains de parcelles agricoles exposés aux pesticides de synthèse, présentée par M. Guillaume GONTARD et plusieurs de ses collègues (n° 107, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 5 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

Suspension des travaux en séance plénière : du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026